

ASSURANCES

Il y a forcément une formule adaptée à vos besoins parmi nos solutions d'assurances!

Scannez le QR code qui correspond à votre projet pour une présentation complète.





PANNE MÉCA⁽²⁾⁽⁵⁾

- Bateau neuf ou d'occasion
- · Bateaux à moteur et voiliers
- · Dont le financement est compris entre 5 000 € et 300 000 € TTC
- · Financement CGI FINANCE: CRÉDIT ou LOA (Location avec Option d'Achat)





E-BOAT(4)(5)

- · Bateau d'occasion dont le prix de vente est compris entre 5 000 € et 300 000 € TTC
- Justificatif d'un port de mouillage en France





HELVETIA YACHT PREMIUM(1)(5)

- · Financement et assurance d'un bateau neuf dont le prix de vente est compris entre 10 500 € et 750 000 € TTC
- · Financement CGI FINANCE: LOA (Location avec Option d'Achat) ou CRÉDIT





ASSURANCE DES PERSONNES(3)(5)

- · Bateau neuf ou d'occasion
- · Pendant toute la durée du financement
- · Valable pour les financements en crédit ou en location avec option d'achat
- · Pour les particuliers et les professionnels





HELVETIA YACHT⁽¹⁾⁽⁵⁾

· Assurance du bateau dont le prix de vente est compris entre 10 500 € et 750 000 € TTC



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Contrat d'Assurance Plaisance « Yacht » souscrit auprès d'HELVETIA ASSURANCES SA. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027148 (www.orias.fr). (2) Garantie portant seulement sur la prise en charge des frais de réparations T.T.C. (pièces et main d'oeuvre) rendues nécessaires à la suite d'une avarie mécanique [pannes et casses] d'origine aléatoire subie par le moteur [ensemble du ou des systèmes mécaniques propulsifs principaux du bateau assuré comprenant la chaîne de propulsion depuis le moteur jusqu'à l'hélice, incluant les systèmes de transmission de puissance] - voir condition du contrat d'assurance collective de dommages « PANNE MECA » souscrit par CGL auprès de MUTUAIDE ASSISTANCE – entreprise régie par le code des assurances. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n°ORIAS 07027148 (www.orias.fr) via ses mandataires.

(3) Contrat d'assurance collective « Assurances des Personnes » souscrit par CGL auprès de SOGECAP - entreprise régie par le Code des assurances. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027148 (www.orias.fr) via ses mandataires.

(4)Contrat d'assurance de dommages « E-BOAT » souscrit auprès d'HELVETIA ASSURANCES SA. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, nº ORIAS 07027148 (www.orias.fr)

(5) Dans la limite des conditions prévues au contrat.



E-BROCHURE FINANCEMENTS

Il y a forcément une formule adaptée à vos besoins parmi nos solutions de financement⁽¹⁾!

Scannez le QR code qui correspond à votre projet pour une présentation complète.





LOCASSURANCE(1)(3)

- Bateau neuf ou d'occasion (< 4 ans)
- Prix de vente entre 10 500 € et 500 000 € TTC
- · Financement en LOA
- · Durée de 4 à 15 ans
- · Assurance tout compris





LOA(1) (Location avec Option d'Achat)

- · Bateau neuf ou d'occasion
- Apport de 0 à 50% du prix de vente TTC, placé en ler loyer majoré
- · Durée de 4 à 15 ans





CRÉDIT⁽¹⁾

- · Bateau neuf ou d'occasion
- · Apport libre
- · Durée de 1 à 15 ans





LIBERSEA(1)(2)(3)(4)

- · Bateau neuf
- Prix de vente jusqu'à 100 000 € TTC
- · Financement en LOA
- · Entretien moteur
- · Engagement de reprise concessionnaire
- · Durée de 3, 4 ou 5 ans
- · Assurance tout compris



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

- (1) Sous réserve d'acceptation par CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements, CGI FINANCE, SA au capital de 58 606 156 € 69 avenue de Flandre 59 700 Marcq-en-Barceul, SIREN 303 236 186 RCS Lille Métropole. CGL est une société du Groupe Société Générale.
- (2) Contrat d'assurance collective de dommages « Assurance Plaisance Helvetia Yacht » souscrit par CGL, auprès d'HELVETIA ASSURANCES. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027148 (www.orias.fr) via ses mandataires.
- (3) Offre Libersea réservée aux particuliers. Prestation « Entretien Moteur » du concessionnaire partenaire : entretien annuel, entretien spécifique, hivernage et selon les préconisations du motoriste Voir détails dans la notice d'information.
- (4) Dans la limite des conditions prévues au contrat détails des garanties dans la notice d'information.

